

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 30 octobre 1975

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LES AGISSEMENTS IMPUTÉS
AU SYNDICAT INTERNATIONAL DES MARINS—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente qui retient beaucoup l'attention de la Chambre depuis un an, et je propose, appuyé par le député de Grenville-Carleton (M. Baker):

Que le ministre du Travail, de retour de son voyage triomphal à Saint-Jean, Terre-Neuve, fasse rapport le plus tôt possible à la Chambre sur les progrès réalisés dans l'enquête, annoncée à la Chambre le 21 mai 1975, sur les problèmes concernant le Syndicat international des marins, et étouffe les rumeurs persistantes selon lesquelles cette enquête aurait été interrompue et M. Carson, homme respecté qui avait été chargé de l'enquête, aurait été remercié.

M. l'Orateur: L'article 43 du Règlement exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LES JEUX OLYMPIQUES

ON PROPOSE QUE TOUS LES CANADIENS CONTRIBUENT À
SUPPORTER LES COÛTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné que le coût des Jeux olympiques qui auront lieu à Montréal en 1976 atteindra environ un milliard de dollars, et que lesdits Jeux se solderont probablement par un déficit de plusieurs centaines de millions de dollars, déficit qui devrait normalement être absorbé par l'ensemble des Canadiens, et étant donné que le Canada tout entier bénéficie de la publicité et du prestige international de ces Jeux, et que certains projets essentiels au développement de la ville de Montréal tels que le prolongement du métro et l'épuration des eaux risquent d'être compromis à cause de ces Jeux, je propose, appuyé par l'honorable député de Champlain (M. Matte):

Que la Chambre prenne les dispositions nécessaires afin que les déficits encourus par les Jeux olympiques qui auront lieu à Montréal en 1976, soient partagés par tous les Canadiens.

M. l'Orateur: A l'ordre. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être proposée.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'APPUI DES SYNDICATS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU
PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE
L'INFLATION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'interviens aussi aux termes de l'article 43 du Règlement. La question urgente que je veux soulever a trait à la nécessité absolue qu'il y a pour le gouvernement de trouver tous les appuis possibles de tous les éléments du mouvement syndical pour son programme anti-inflation qui, jusqu'ici, et pour des raisons inexplicables, n'a été soutenu que par les grandes entreprises et les Chambres de commerce d'un bout à l'autre du pays. Il serait aussi absolument nécessaire que le journal télévisé de Radio-Canada ne manque pas de signaler le moindre appui pour le programme gouvernemental, afin de pouvoir annoncer une nouvelle aussi étonnante aux Canadiens.

Appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), je propose donc:

Que la Chambre félicite le gouvernement d'avoir obtenu l'appui du sénateur Lawson pour son programme et que, de plus, elle veuille à féliciter les responsables du journal télévisé du réseau national de Radio-Canada pour avoir eu l'idée géniale de deviner ce que le fait qu'un sénateur nommé par le parti libéral se déclare en faveur d'un programme du gouvernement libéral constitue une percée importante digne de faire les manchettes des informations nationales.

Que la Chambre exhorte aussi le ministre du Travail à se rendre à New York, accompagné des caméras de la télévision de Radio-Canada, afin d'obtenir un appui supplémentaire de leur seul autre ami du monde ouvrier, M. Hal Banks.

* * *

● (1410)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PROPOSITION D'ANNULATION DE LA MAJORATION DES
TRAITEMENTS DES DÉPUTÉS POUR 1976—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter une motion jugée nécessaire et urgente en cette période d'inflation. Vu les propositions gouvernementales de lutte contre l'inflation et étant donné que le premier ministre a promis, au cours de la campagne électorale, que le gouvernement libéral ferait